

DEC24347DAJ

Décision du 26 novembre 2024 portant nomination de M. Nicolas GODICHET en qualité de Directeur des Services d'Appui du Centre de recherche Val de Loire et Directeur de l'unité n°UAR0081 SDAR Val de Loire

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 portant nomination de M. Philippe Mauguin en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 16 juin 2022 (note de service n°2022-36) fixant la liste des Centres de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et leur dénomination respective,

Vu la décision du 13 octobre 2023 (note de service n°2023-57) portant nomination de M. Louis-Augustin JULIEN en qualité de Directeur Général Délégué aux ressources (DGDR), à compter du 1^{er} novembre 2023,

Vu la décision du 13 octobre 2023 (note de service n°2023-57) portant délégation de signature à M. Louis-Augustin JULIEN, Directeur Général Délégué aux ressources (DGDR),

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} janvier 2025, M. Nicolas GODICHET, Ingénieur de Recherche, est nommé Directeur des Services d'Appui du Centre de recherche Val de Loire pour une durée de quatre ans.

Article 2 :

A compter du 1^{er} janvier 2025, M. Nicolas GODICHET, Ingénieur de Recherche, est nommé Directeur de l'unité d'appui à la recherche n°UAR0081 SDAR Val de Loire - Services déconcentrés d'appui à la recherche Val de Loire pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 26 novembre 2024

P/ Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et par délégation,

Le Directeur Général Délégué aux ressources,
Louis-Augustin JULIEN

